



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY

SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2013

Liste des participants :

Membres présents :

Collège 1 : établissements de santé

- Madame le Docteur Catherine BOUILLOT Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
- Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE, Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint Charles
- Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX, responsable médical du pôle gériatrique, C.H.U. de Nancy, long séjour Saint-Stanislas
- Monsieur le Professeur Francis PENIN, Administrateur, Maison Hospitalière Saint Charles
- Mademoiselle Françoise RICHARD, Cadre supérieur de Santé, Long séjour Saint Stanislas, C.H.U. de Nancy

Collège 2 : libéraux

- Madame Corinne FRICHE, Kinésithérapeute
- Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA, Médecin Généraliste

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Joël BARETTE, Directeur, Association « Ville et Services »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Monsieur Xavier LEFÈVRE, Directeur, Maison de retraite Mutuelle Les Sablons à Pulnoy
- Monsieur Michel ROBAUX, Maison de retraite Sainte-Thérèse à Ludres

Collège 5 : usagers

- Madame Marie-Thérèse ANDREUX, CODERPA
- Madame Dominique MIEL, Présidente, Association « Les Amis des Petits Frères des Pauvres »
- Madame Mauricette RÖHR, Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint Charles »

Collège 6 : collectivités territoriales

- Monsieur Pierre BROUSSIER, mairie de Pulnoy, *représentant Mr Gérard ROYER*
- Madame Valérie JURIN, Conseillère communautaire déléguée à la Santé, C.U.G.N.
- Madame Dominique OLIVIER, Conseillère Générale, Conseil Général de M & M

Personnalités invitées présentes :

- Monsieur Marc AYMÉ, Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine
- Monsieur Boris BERNARD, Responsable, service territorial Pôle Personnes Agées / Personnes Handicapées de Nancy et Couronne - Conseil Général de Meurthe et Moselle
- Monsieur le Docteur Jean-Luc FENOT, Président, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54
- Madame Marie-Frédérique FERRY, Suppléante au Conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes 54, *représentant Mr Xavier COLIN*
- Madame Corinne FRICHE, Secrétaire Générale, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes et présidente de l'Union Régionale des Masseurs-kinésithérapeutes de Lorraine
- Madame Claudine GILLANT, Présidente, Union Régionale des Infirmiers de Lorraine
- Madame Sylvie ROBERT, Directrice de projets, Service Cohésion Sociale Santé et Handicap, C.U.G.N.

Assistait à la réunion :

Pour l'équipe opérationnelle du réseau :

- Madame le Docteur Eliane ABRAHAM, Médecin coordonnateur

Membres excusés :

Collège 1 : établissements de santé

- Monsieur Renaud MICHEL, Directeur Général, OHS

- Madame le Docteur Marie-Christine RÉGENT, Médecin, OHS
- Madame Liliane ROUX, Directrice Adjointe direction des hôpitaux urbains, C.H.U. de Nancy, Hôpital Central
- Monsieur André ROSSINOT, Président du CA du CHU de Nancy

Collège 2 : libéraux

- Monsieur Aurélien CARÉ, SOS médecins
- Madame Patricia GUIRLINGER, Pharmacienne

Collège 3 : structures d'aide et de soins à domicile

- Monsieur Christian CRAPOIX, Président, Association « Ville et Services »
- Madame Brigitte HENNEQUIN, Directrice, GIHP Lorraine
- Monsieur Makhlouf IDRI, GIHP Lorraine
- Monsieur Eric LESAULNIER, Directeur, Association « Le Relais des Services »
- Madame Laëtitia PILLOY, Directrice, Association « ADAPA »

Collège 4 : établissements d'hébergement

- Madame Marie-Laure POIRIER, Directrice adjointe, Maison de retraite Saint Rémy à Nancy
- Madame Marianne RAC, Directrice, Maison de retraite le Bas Château à Essey-lès-Nancy

Collège 6 : collectivités territoriales

- Madame Valérie DEBORD, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité PA / PH, Mairie de Nancy
- Madame Lydie MARIANI, Mairie de Nancy, *suppléante de Mme Valérie DEBORD*
- Madame Michèle PILOT, 1^{ère} Vice-présidente, Conseil Général de M & M

Personnalités invitées excusées :

- Monsieur Xavier COLIN, Président, Conseil Départemental 54 de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, *représenté par Mme Marie-Frédérique FERRY*
- Madame Karine DIDIER, Chargée de mission, A.R.S. de Lorraine
- Madame Fabienne HUET, Sous-directrice, C.P.A.M. de Meurthe et Moselle
- Madame Monique DURAND, Présidente, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Patricia GUIRLINGER, Conseillère ordinale, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
- Madame Sylvie MATHIEU, Directrice régionale, U.R.I.O.P.S.S. de Lorraine
- Monsieur Serge MORAIS, Directeur, Direction de l'Ambulatoire et Accès à la Santé, A.R.S. de Lorraine
- Monsieur le Docteur Guy VANCON, Président, Office Nancéen des Personnes Agées

Madame le Docteur GEORGE accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Elle informe le CA du départ de deux administrateurs non remplacés à ce jour :

- Monsieur Jean-Louis PUVILLAND directeur du Centre Jacques Parisot et du Centre Florentin de l'OHS qui siégeait depuis 2005 dans le collège des établissements de santé ; il a pris sa retraite fin janvier 2013. Elle le remercie pour sa présence fidèle et ses interventions précieuses et toujours positives.

- L'association Alzheimer 54 qui a été longtemps représentée au réseau par son Président Monsieur Guy MARCHAL puis par le collège solidaire va cesser ses activités à compter du 31 mars 2013. Ils ont été précurseurs dans l'accompagnement des personnes et de leurs proches et ont largement contribué au changement de regard sur la maladie.

Il y a eu aussi un changement dans l'équipe opérationnelle du réseau ; Jérôme DECRION chef de projet a démissionné en février pour partir vers d'autres horizons professionnels. En son nom propre et au nom du bureau Madame George l'a remercié et félicité pour le travail accompli pour le développement et l'animation de la mutualisation des réseaux gérontologiques en Lorraine et lui a souhaité bonne route pour ses nouvelles fonctions. Il sera remplacé par Fanny MENGEL qui est actuellement directrice à Gérontonord à Thionville et que nous aurons le plaisir d'accueillir le 16 avril prochain sur le poste de Jérôme Decrion et dans la continuité de ses missions.

Madame le Docteur George demande au CA l'autorisation de procéder à une modification de l'ordre du jour et de reporter le point 3 portant sur l'évaluation budgétaire à un prochain CA : les dépenses 2012 sont conformes à l'anticipé remis en décembre et le bilan comptable annuel réalisé par notre cabinet comptable n'est pas tout à fait prêt. Elle propose d'avancer le point 6 au point 3 pour donner plus de temps à la discussion. Il n'y a pas d'objection à cette proposition.

Monsieur LEFÈVRE informe le CA de son prochain départ de « reconversion professionnelle » en octobre prochain.

Les dates des prochaines réunions associatives sont arrêtées au 27 mai 2013 pour le CA et au 17 juin 2013 pour l'assemblée générale.

1) Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 22 Octobre 2012 :

Le compte rendu est adopté sans modification avec 2 abstentions.

Madame ANDREUX demande que les documents remis sur table ou les diaporamas présentés en séance soient adressés aux membres absents excusés. Ce qui est actuellement fait à leur demande.

2) Evaluation interne des activités du réseau en 2012 et perspectives 2013 :

Le bilan d'activité 2012 qui doit être remis à l'arS pour le 31 mars 2013 est bien avancé et sera mis en ligne, accessible sur le site.

Les perspectives d'actions 2013 ont été adressées à tous les membres du CA en document préparatoire. Les actions proposées s'inscrivent dans la continuité en ce qui concerne la coordination d'appui pour les situations individuelles et le partenariat de proximité et dans la diversité des programmes d'action et des groupes de travail au niveau du territoire, de la région et du national. Les thèmes peuvent être spécifiques à la gérontologie-gériatrie comme par exemple l'étude sur les déficiences visuelles, ou les prescriptions médicamenteuses (PMSA) ou menés avec d'autres réseaux comme par exemple les systèmes d'information travaillé avec le GCS Télésanté lorraine (SDRSI : schéma directeur régional des systèmes d'information).

Le Docteur Abraham médecin coordonnateur du réseau présente les résultats chiffrés des principaux indicateurs d'activité pour 2012 (cf. diaporama). Ces données confirment l'activité importante et soutenue du réseau et son bon fonctionnement au regard des objectifs fixés qu'il s'agisse de repérer la population en situation de fragilité, de l'évaluer (EGS : évaluation gériatrique standardisée) et d'élaborer un PPS (plan personnalisé de santé) en lien étroit avec son médecin traitant et les professionnels de 1^{er} recours.

Les actions de pilotage de proximité sont aussi poursuivies.

Sont présentés ensuite :

- les résultats d'une évaluation de l'utilisation du site internet des réseaux gérontologiques sud -lorrains. Le nombre de visites s'accroît régulièrement. Avec ses 80 000 visiteurs en 2011 et son référencement en 1^{ère} page de Google le site

est « visible » du point de vue de l'éditeur. Ce sont les visiteurs d'Ile de France avant les visiteurs lorrains qui sont les plus nombreux.

- la construction des deux modules de l'expérimentation de nouveaux modes d'organisation destinés à optimiser le parcours de soins des personnes âgées à risque de perte d'autonomie (article 70) et l'avancée des travaux des groupes 1 et 2 de cette expérimentation.

L'équipe opérationnelle exprime son inquiétude sur la stagnation du projet d'évolution du réseau au regard des tergiversations pour la mise en place de la réorganisation sur le territoire de Nancy.

Questions/remarques :

- sur l'évolution du poste mutualisé du chef de projet et sur ses missions :

Rappels :

- la convention de mutualisation chef de projet entre 4 réseaux Sud Lorrains a été signée en juillet 2008 avec une définition des missions et un engagement pour 6 mois. Elle n'a pas été renouvelée ni dénoncée depuis lors.
- Le financement par l'arS du poste de chargé de projet interréseaux a été versé intégralement à partir de 2010 au réseau Gérard Cuny qui inscrit dans ses objectifs opérationnels de développer des réflexions et pratiques communes avec d'autres réseaux de santé et d'être moteur dans la coordination des réseaux gérontologiques au niveau de la région.

Compte tenu de l'importance des travaux en cours le poste ne peut pas rester vacant dans l'attente de la réorganisation des réseaux au niveau régional et local qui tarde à se mettre en place.

- sur les actions régionales et nationales incluses dans les perspectives 2013 alors qu'elles ne font pas partie du cahier des charges des réseaux territoriaux.

Rappel : le Réseau Gérard Cuny est depuis 2010 dans une période de transition. Les objectifs 2012 fixés par convention de financement avec l'arS se poursuivent dans l'attente de la réorganisation des réseaux et de la signature des contrats d'objectifs et de moyens conformes aux différents cahiers des charges.

- sur les partenariats autour de l'article 70 et la composition des groupes de travail.

La question est renvoyée à la réunion du Comité de pilotage stratégique sous l'égide de l'arS le 25 mars prochain.

- sur les délais d'intervention et la notion d'urgence dans la coordination d'appui au médecin traitant.

Au cours de la discussion il est précisé que cette question concerne toute l'organisation du parcours de santé et la réactivité de chacun de ses maillons. Il est

proposé que cette réflexion se poursuive à partir de situations cliniques réelles. Une réunion de travail est déjà programmée entre l'équipe opérationnelle du réseau et l'équipe territoriale PA / PH du Conseil Général et pourra permettre le recueil et l'analyse de fiches d'« événements indésirables » concernant ce thème pour l'amélioration globale des pratiques.

Le Docteur Marc AYMÉ (président de l'URPS Chirurgiens dentaires) s'interroge sur ce qu'est « une hospitalisation non justifiée » et informe avoir proposé des compléments « dentaires » sur l'EGS et la fiche de préparation de la sortie d'hospitalisation. Ces éléments seront repris par les groupes de travail concernés.

3) Réflexion éthique autour du parcours de santé en sortie d'hospitalisation (article 70) :

Une réunion du groupe éthique du réseau et de l'équipe des porteurs des projets de l'expérimentation « article 70 » s'est tenue en mars et une synthèse en est faite par le Docteur Marie-Agnès Manciaux (cf. compte rendu). L'intérêt est de partager les questions éthiques suscitées par le dispositif autour du parcours de santé. Elles concernent essentiellement la notion de consentement aux soins et de son obligation légale sauf impossibilité ou urgence et la diffusion des informations autour du secret professionnel partagé.

4) Restructuration des réseaux sur notre territoire : retour d'information sur la réunion de médiation organisée par l'ARS :

La réunion portant sur la gouvernance du RTGN a été organisée par l'ARS le 2 février 2013 avec des représentants des URPS et des réseaux.

Il s'agissait d'une réunion de médiation et non pas d'arbitrage, l'arS ne voulant pas intervenir dans la gouvernance des réseaux.

A l'issue de cette réunion le conseil d'administration est validé dans sa composition en 6 collèges avec une nouvelle répartition des sièges :

10 sièges pour les professionnels de santé libéraux

8 sièges pour les établissements de santé,

4 sièges pour chacun des trois autres collèges (usagers, établissements d'hébergement, structures intervenant à domicile)

5 sièges pour les collectivités territoriales.

Une plus grande place est ainsi faite aux libéraux et en particulier aux médecins généralistes principaux utilisateurs du futur réseau.

Par contre la proposition de représentation au bureau d'un membre par collège n'a pas été retenue. Les réseaux doivent faire une nouvelle proposition qui devra être validée par les URPS et ce avant de convoquer l'assemblée générale constitutive.

Il n'y a pas de remarques particulières sur cette information si ce n'est un regret largement partagé de voir les choses traîner en longueur au risque d'un éroussement de l'enthousiasme du départ. Toute la difficulté est de faire passer le message du travail en réseau dans un contexte de collaboration et non pas de compétition.

5) Information et décision sur la convention concernant les locaux :

La décision du CA de GARDE de procéder à la vente des locaux du 3^{ème} étage nous a été confirmée par courrier de son président en date du 4 février 2013.

La convention de mise à disposition en cours prévoit sa tacite reconduction sauf dénonciation par l'un ou l'autre des parties avec un délai de 6 mois.

L'agence immobilière contactée par Garde propose de vendre les locaux en leur état d'occupation moyennant la signature d'un bail de 2 ou 3 ans.

Le CA confirme l'avis du bureau sur une réponse négative à cette proposition et le maintien de la convention actuelle compte tenu de l'incertitude sur l'évolution du réseau et les besoins du RTGN en surface et agencement des locaux.

Il n'y a pas d'autres interventions, Madame le Docteur GEORGE clôt la réunion et remercie chacun pour sa participation.

La Présidente
Madame le Docteur GEORGE

La Secrétaire adjointe
Madame RÖHR